



Rédaction du plan de gestion local UNESCO Pour le site de Saint-Bertrand-de-Comminges-Valcabrère Composante du bien culturel en série « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne propose un stage H/F : **Rédaction du plan de gestion local UNESCO pour le site de Saint-Bertrand-de-Comminges-Valcabrère, composante du bien culturel en série « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »**.

Contexte

La France compte actuellement 45 biens inscrits au patrimoine mondial, répartis entre 39 biens culturels (comme Albi, Arles, Bordeaux, le Canal du Midi, le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle), 5 biens naturels (comme le Golfe de Porto, le Parc national de la Réunion) et 1 bien mixte (Pyrénées - Mont Perdu).

La Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à Paris le 16 novembre 1972 impose que « Chaque bien proposé pour inscription devra avoir un plan de gestion adapté ou tout autre système de gestion documenté qui devra spécifier la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien devrait être conservée, de préférence par des moyens participatifs. Le but d'un système de gestion est d'assurer la protection efficace du bien proposé ».

Les plans de gestion, pour les sites inscrits au patrimoine mondial récemment, sont obligatoires et intégrés dans la candidature. Pour les sites inscrits avant 2007, ils vont le devenir progressivement. Chaque plan de gestion doit s'inscrire dans une trame commune.

Contexte du stage

Le bien culturel en série « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » a été inscrit en 1998. Il se compose de 71 monuments et ensembles et 7 sections de sentier, dont la composante Saint-Bertrand-de-Comminges-Valcabrère.

Le plan de gestion constitue un véritable projet scientifique, culturel et de développement durable du site inscrit en proposant une stratégie pour la protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine.

La gestion des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO permet de refonder une méthodologie de travail entre l'État et les gestionnaires des sites : à travers un état des lieux de l'existant qui met en évidence les points forts et les points faibles en termes de réglementation et de gestion.

La mise en place d'un plan de gestion adapté permet de développer, capitaliser et diffuser la connaissance sur les différents champs du patrimoine et de formaliser un projet pour le site.

Objectifs et contenu de ce stage

L'objectif principal du stage est la rédaction du plan de gestion pour le site de Saint-Bertrand-de-Comminges-Valcabrère qui se situe sur la voie du Piémont Pyrénéen (GR®78), à partir du cadre méthodologique commun proposé par l'Agence des chemins de Compostelle (ACIR) et la Préfecture de région

Occitanie qui assurent la coordination et la gestion du bien au niveau national.

4 sites sont concernés :

- La cathédrale Notre-Dame de Saint-Bertrand,
- La basilique paléochrétienne,
- La chapelle Saint-Julien,
- La basilique Saint-Just à Valcabrère.

Pour chacun des volets, il s'agira d'élaborer un programme d'actions à court, moyen et long termes en précisant les opérations à mettre en œuvre, les partenaires et le calendrier de réalisation.

Le travail à réaliser comprendra les points suivants :

- La synthèse des informations issues des différentes études, publications, ...
- L'identification des enjeux et des menaces,
- Le choix des objectifs de gestion à court, moyen et long termes,
- La définition des actions associées et la rédaction de fiche-actions,
- La construction de l'outil d'évaluation.

Ce stage comportera en particulier :

- De nombreuses rencontres avec différents acteurs : communes, intercommunalité, DRAC, ACIR Compostelle (gestionnaire du bien), services de l'Etat, associations...
- Des sorties terrain seront programmées pour la reconnaissance et le repérage du site,
- La participation à l'animation de réunions, de rencontres,
- Du travail de synthèse et de rédaction du futur plan de gestion,
- Du travail de cartographie serait un plus.

Conditions du stage

Période du stage : début 2020

Encadrement : travail encadré par le service Tourisme et Développement des Territoires de la Direction pour le Développement Équilibré du Territoire

Durée : 6 mois

Profil stagiaire : Master 2, formation en patrimoine et ou développement du territoire.

Travail en équipe, force de proposition, autonomie.

Bonne capacité rédactionnelle.

Lieu du stage : Bureau disponible dans les locaux du Conseil Départemental de la Haute-Garonne – Centre Administratif Départemental de Saint-Gaudens.

Ordinateur fixe à disposition dans les locaux.

Pas d'hébergement prévu.

Permis B obligatoire.

Indemnisation selon les règles en vigueur.

Candidatures à adresser par courriel : ddet@cd31.fr

Lettre de motivation, CV et les 2 derniers rapports des précédents stages

Date limite de réception des candidatures : 15 janvier 2020